



PROJET-PILOTE

« STAGE D'INTÉGRATION D'UNE CLIENTÈLE IMMIGRANTE »

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous êtes résident permanent et vous êtes en recherche d'emploi? Bonne nouvelle : le secteur de l'aménagement et de l'entretien paysagers offre des perspectives intéressantes d'emplois diversifiés, disponibles rapidement sans aucune qualification.

Si vous aimez le travail physique à l'extérieur et appréciez la satisfaction d'admirer quelque chose que vous avez réalisé de vos mains, vous aimerez travailler dans ce secteur en pleine croissance.

Vous pourrez intégrer une équipe dynamique et collaborer à l'aménagement paysager d'espaces extérieurs, ainsi qu'à l'entretien de pelouses, de jardins, de parcs et d'autres endroits aménagés, à et ainsi exercer votre créativité!

EMPLOIS OFFERTS :

Manœuvre
en aménagement
paysager

Manœuvre
en entretien
paysager

CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES :

- Pratiquer une activité sportive = Bonne forme physique
- Travailler en contact avec la nature = Souci de l'environnement
- Exercer sa créativité = Minutie et souci du détail
- Travailler manuellement = Bonne agilité
- Esprit d'équipe = Habiletés sociales
- Équipement et machinerie = Dextérité et précision

DURÉE DES EMPLOIS :

Emplois permanents saisonniers, avec une période d'arrêt durant l'hiver*.

** Certaines entreprises offrent des activités complémentaires qui permettent parfois de prolonger la durée d'emploi.*

LE SECTEUR EN BREF

- **2 064** entreprises en aménagement paysager et en entretien paysager.
- **Les entreprises en aménagement paysager :**
 - 77 % débutent leurs activités en mars.
 - 63 % terminent en novembre et 33 % en décembre.
- **Les entreprises en entretien paysager :**
 - 68 % débutent leurs activités en avril.
 - 84 % terminent leur saison en novembre.
- Plus un employé développe ses compétences, plus il risque de prolonger sa saison de travail.
- L'embauche ou la réembauche se fait habituellement au **mois d'avril**.
- Des emplois dans des entreprises en expansion.
- L'horticulture ornementale, un défi vivant de la société, une industrie en effervescence où les emplois ne manquent pas.

ÉTAPES D'INTÉGRATION :

- Choisir parmi les deux types d'emploi offerts :
 - manœuvre en aménagement paysager; ou
 - manœuvre en entretien paysager.
- Effectuer un stage de 24 semaines offert sur les lieux du travail pour faciliter l'intégration*;
- Évaluer la possibilité de poursuivre une formation plus spécialisée, incluant un certificat de qualifications professionnelles reconnu, via le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) (<http://horticompetences.ca/pamt>).

**Du soutien à l'intégration et à la formation est également offert par l'organisme en employabilité.*

POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez : Maud Lefebvre, chargée de projet – Ressources humaines

HortiCompétences

Téléphone : 450 774-3456, poste 2

Télécopieur : 450 774-3556

Courriel : maud.lefebvre@horticompetences.ca


HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -
commercialisation et services

Avec la contribution financière de :

**Commission
des partenaires
du marché du travail**

Québec 

• Fonds de développement et de reconnaissance
des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)